
Genève, 20 novembre-8 décembre 2006

COMPTE RENDU ANALYTIQUE PARTIEL * DE LA 5^e SÉANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le vendredi 24 novembre 2006, à 17 h 15

Président: M. KHAN (Pakistan)

SOMMAIRE

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

POUVOIRS DES REPRÉSENTANTS À LA CONFÉRENCE:

a) CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

* Il n'a pas été établi de compte rendu analytique pour la partie de la séance consacrée aux déclarations générales.

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, à la Section d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

Les rectifications éventuelles aux comptes rendus des séances de la Conférence seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.

La séance est ouverte à 17 h 15.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

1. Le Prince Naif Ben Bandar AL SUDAIRY (Arabie saoudite) et M. TREZZA (Italie) font des déclarations générales.

POUVOIRS DES REPRÉSENTANTS À LA CONFÉRENCE (point 7 de l'ordre du jour)

a) CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

2. Le PRÉSIDENT rappelle que la Conférence doit encore désigner cinq membres de la Commission de vérification des pouvoirs, hormis le Président et le Vice-Président de la Commission, déjà élus. Après consultation des groupes régionaux, le Président propose que soient désignés les représentants des cinq États suivants: Bulgarie, Mongolie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas et Tunisie.

3. *Il en est ainsi décidé.*

4. Le PRÉSIDENT prie instamment les délégations qui ne l'ont pas encore fait à présenter sans plus tarder leurs pouvoirs, afin que la Commission puisse faire son travail.

La séance est levée à 17 h 35.
